

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Armel NGUNGUNANGA demeurant Rue des Heids 120/A à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue des Heids, 120/A à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 2, section B n°257 L.

Le projet consiste en l'aménagement des abords et la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- régularisation : modifications sensibles du relief du sol, murets, sous bassement,
- aménagement des abords : zone de stationnement à l'avant avec pose d'un portail, création à l'arrière d'une piscine avec création d'un mur de soutènement et modifications sensibles du relief du sol.

Une annonce est organisée car le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 au 30 septembre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

